

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
ACHAT ET LIVRAISON DE FOURNITURES DE BUREAU DIVERSES, DE PAPIERS ET ENVELOPPES ET DE
CONSOMMABLES INFORMATIQUES

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

Personne responsable du marché : M. le président,
Domaine de Rentilly Bussy Saint martin – BP 29 – 77607 MARNE LA VALLEE CEDEX 3,
tél. : 01-60-35-43-50, télécopieur : 01-60-35-43-63,
courriel : accueil@marneetgondoire.fr, adresse internet : <http://www.marneetgondoire.fr>

Objet du marché : La présente consultation sous la forme d'un groupement de commande entre la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (le coordonateur) et l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire concerne un marché pour l'achat et la livraison de fournitures de bureau diverses, de papier et enveloppes et consommables informatiques.

Classification CPV :

Type de marché de fourniture : Achat

Type de procédure : Il s'agit d'un marché à bons de commandes conclu dans le cadre d'une procédure adaptée conformément aux articles 28 et 77 du code des marchés publics.

Lieu d'exécution : Bussy Saint Martin et Lagny sur Marne

Caractéristiques principales :

Le marché comprend 3 lots :

- ✓ *Lot 1 : Achat et livraison de fournitures de bureau diverses*

Pour la Communauté d'agglomération :
Sans montant annuel minimum
Montant annuel maximum : 10.000 € H.T.

Pour l'Office de Tourisme :
Sans montant annuel minimum
Montant annuel maximum : 2.500 € H.T

- ✓ *Lot 2 : Achat et livraison de papier et enveloppes*

Pour la Communauté d'agglomération :
Sans montant annuel minimum
Montant annuel maximum : 5.000 € H.T.

Pour l'Office de Tourisme :
Sans montant annuel minimum
Montant annuel maximum : 1.000 € H.T

- ✓ *Lot 3 : Achat et livraison de consommables informatiques*

Pour la Communauté d'agglomération :
Sans montant annuel minimum
Montant annuel maximum : 8.000 € H.T.

Pour l'Office de Tourisme :
Sans minimum
Montant annuel maximum : 1.500 € H.T

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots, seuls ou en groupement.

Durée du marché:

Le marché, conclu pour une durée initiale d'un (1) an à compter de la notification du marché et est renouvelable 2 (deux) fois (par période de 1 an) par reconduction expresse.

Date prévisionnelle de commencement des prestations : mars 2013

Cautionnement et garanties exigés : sans objet.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les paiements s'effectueront par mandats administratifs. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de retrait du Dossier de Consultation :

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Les dossiers peuvent être retirés au siège de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, à l'adresse suivante :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE Domaine de Rentilly 1 rue de l'étang CS 20069 Bussy-Saint-Martin 77603 Marne-la-Vallée cedex 3
--

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les justificatifs à produire prévus à l'article 45 du code des marchés publics notamment ; le candidat devra en particulier fournir :

1. Lettre de candidature (type DC1),
2. Déclaration du candidat (type DC2)

A défaut d'utiliser les imprimés DC1 et DC2 ci dessus désignés :

- Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant :
 - le nom et l'adresse du candidat ;
 - si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ;

S'ils ne sont pas mentionnés dans la déclaration du candidat (imprimé cerfa DC5) ou si cette dernière n'est pas produite, renseignements et/ou documents suivants permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :

- Déclaration sur l'honneur dûment signée et datée par le candidat pour justifier :
 - Qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales, et notamment que les personnes soumises à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du Code de commerce ne sont pas concernées par l'interdiction de soumissionner qui affectent les personnes physiques dont la faillite personnelle a été prononcée en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. Les personnes admises à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du Code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché.
 - Qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
 - Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8231-1, L.8241-1, L.8221-1, L.8221-3 et L.8251-1 du code du travail
 - État annuel DC7 (CERFA n° 11 064 * 01) ou document équivalent, ou certificats fiscaux et sociaux individuels. Le cas échéant, la déclaration que le candidat verse à ses salariés leurs indemnités de congés payés et ne les met pas au chômage pour cause d'intempéries,

- Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés -K ou K BIS- (art. D. 8222-5 du Code du travail) ou, le cas échéant, une carte d'identification justifiant l'inscription au répertoire des métiers (art. D. 8222-5 du Code du travail), OU tout document équivalent, OU un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an (art. D. 8222-5 du Code du travail), OU tout document équivalent,
- Attestation pour l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (article 43 du code des marchés publics)
- La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire.
- Délégation de signature, si nécessaire,
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services auxquels se réfère le marché, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuves d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués aux cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire, public ou privé (attestations ou équivalents).

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures seront examinées selon les garanties professionnelles, capacités et références techniques présentées par le candidat.

Critères d'attribution : Les offres seront jugées selon les critères suivants :

➤ Lots 1 et 3

1. Le prix et la remise consentie : 60%
2. Les moyens mis en œuvre par l'entreprise pour assurer l'exécution du marché (gestion des commandes, conditionnement, délais de livraison): 20%
3. La valeur technique des fournitures (qualité, diversité des articles, mise à jour régulière du catalogue) : 20%

➤ Lot 2

1. Le prix et la remise consentie : 70%
2. Les moyens mis en œuvre par l'entreprise pour assurer l'exécution du marché (gestion des commandes, conditionnement, délais de livraison): 30%

Transmission des offres :

La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Les plis devront parvenir, avant la date et heure limites de remise des offres, soit par la poste, soit remises sous pli cacheté contre récépissé au siège de la communauté d'agglomération :

Les plis devront parvenir soit par la poste, soit être déposés contre récépissé au siège de la communauté d'agglomération :

Les offres seront transmises sous pli cacheté et portera les mentions :

- NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis ;
- «Achat et livraison de fournitures de bureau, de papier et enveloppes et de consommables informatiques".
- et l'adresse suivante :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE
 Domaine de Rentilly
 1 rue de l'étang
 CS 20069 Bussy Saint Martin
 77603 MARNE LA VALLEE Cedex 3
 Tél : 01.60. 35.43.50
 Fax : 01.60.35.43.63

Date limite de réception des offres : 15 février 2013 à 12 heures

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaires du marché : seuls les groupements solidaires sont acceptés.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : 2013.01.05

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres une demande écrite à :

Monsieur le Président de Marne et Gondoire
Service de l'administration générale et marchés publics
Domaine de Rentilly
1 rue de l'étang
CS 20069 Bussy-Saint-Martin
77603 Marne-la-Vallée cedex 3

Date d'envoi à la publication : 22 janvier 2013